

**Comté de Lotbinière
Municipalité Saint-Sylvestre**

Assemblée régulière du conseil de Saint-Sylvestre tenue **le 1^{er} décembre 2014**, à 20 heures, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence de monsieur le maire Mario Grenier, et à laquelle sont présents les conseillers suivants : Gilbert Bilodeau, Roland Gagné, Raynald Champagne et Maryse Lapointe.

Absents : Roger Couture, Étienne Parent.

Lors de la rencontre du 1er décembre 2014, tous les élus avaient déposé leurs intérêts pécuniaires ainsi que leur déclaration au niveau du code d'éthique et de déontologie.

Résolution numéro 141 -2014

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution numéro 142 -2014

Adoption des procès-verbaux du 3-10 et 26 novembre 2014

Il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux du 3-10 et 26 novembre 2014 soient adoptés tel que préparés par la secrétaire.

Résolution numéro 143-2014

Projet de fusion des commissions scolaires

Attendu que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec a déposé des propositions de fusion de commissions scolaires et de redécoupage des territoires desservis par certaines commissions scolaires;

Attendu que ce projet du Ministre a pour effet de rattacher les municipalités de St-Narcisse-de-Beaurivage, St-Patrice-de-Beaurivage et St-Sylvestre à la Commission scolaire des Navigateurs et, par conséquent, de diriger les élèves de niveau secondaire de ces municipalités vers les établissements de cette commission scolaire;

Attendu que les élèves de niveau secondaire desdites municipalités fréquentent l'école secondaire située à Ste-Marie-de-Beauce, depuis environ 50 ans;

Attendu que les bureaux de la municipalité et de la Fabrique de Saint-Sylvestre ainsi que le salon des jeunes sont situés à l'intérieur des murs de l'école L'Astrale de Saint-Sylvestre;

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre forme un partenariat selon différentes ententes avec la commission scolaire Beauce-Etchemin, et ce depuis plus de dix-sept ans;

Attendu que tout en étant fiers d'habiter dans Lotbinière, les citoyennes et citoyens desdites municipalités ont développé depuis des décennies des liens organiques serrés avec la municipalité de Ste-Marie-de-Beauce, que ce soit au niveau culturel, social et économique;

Attendu que tous les intervenants socio-économiques desdites municipalités demandent unanimement et fermement que les élèves visés continuent de fréquenter la Polyvalente Benoît-Vachon, située à Ste-Marie-de-Beauce,

Il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité de

Demander au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec de réviser certaines modalités de sa réorganisation des commissions scolaires, afin que les municipalités de St-Narcisse-de-Beaurivage, St-Patrice-de-Beaurivage et St-Sylvestre soient rattachées à la nouvelle Commission scolaire qui résultera de la fusion des Commissions scolaires des Appalaches, de la Beauce-Etchemin et de la Côte-du-Sud; et cela, afin que les élèves de niveau secondaire desdites municipalités continuent de fréquenter la Polyvalente Benoît-Vachon, située à Ste-Marie-de-Beauce afin de maintenir une réussite éducative favorable pour ces élèves;

D'entreprendre toute démarche ou toute action susceptible de favoriser l'atteinte de cet objectif, en lien et solidairement avec les deux autres municipalités visées et en considérant que tous les intervenants socio-économiques de ces municipalités demandent unanimement et fermement de maintenir le rattachement à la Polyvalente Benoît-Vachon afin de maintenir nos municipalités viables.

De transmettre une copie de cette résolution à Yves Bolduc, Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Laurent Lessard, Député de Lotbinière-Frontenac et ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, Dominique Vien, Députés de Bellechasse et ministre responsable de la Chaudière-Appalaches, Paquerette Gagnon, présidente des Fédérations des commissions scolaires du Québec, Charles-Henri Lecours, Président de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, Normand Lessard, Directeur général de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, François Caron, Président de la Commission scolaire des Navigateurs, Esther Lemieux, Directrice générale de la Commission scolaire des Navigateurs.

Résolution numéro 144 -2014

Subvention d'aide à l'amélioration des routes de la municipalité

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité :

Que le conseil de Saint-Sylvestre approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 25 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports ;

Que les secteurs visés par cette aide sont : chemin Handkerchief, rangs St-André, St-Frédéric, St-Paul, routes Clark, Cyr et rue Principale.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Résolution numéro 145 -2014

Don à la Guignolée du Club Lions Saint-Sylvestre

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité de verser un don au montant de \$ 50 au Club Lions Saint-Sylvestre pour la Guignolée du 6 décembre 2014.

Résolution numéro 146 -2014

Déterminer les dates de séances de conseil pour 2015

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015, qui se tiendront principalement le lundi et qui débiteront à 20 heures;

12 janvier	2 février	2 mars	13 avril	4 mai
1er juin	6 juillet	10 août	14 septembre	5 octobre
2 novembre	7 décembre			

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Résolution numéro 147 -2014

Adoption du budget pour la Régie inter municipale des matières résiduelles de Beaurivage

Il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre accepte le budget de la Régie Inter Municipale de Gestion des Matières Résiduelles de Beaurivage tel que présenté par le document budget 2015 de cette dernière.

Résolution numéro 148 -2014

Transport adapté Lobicar

Il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Saint-Sylvestre accepte qu'il y ait du transport adapté sur son territoire ;
Que la municipalité de Sainte-Croix village soit nommée mandataire pour l'ensemble des municipalités ;

Que le service de transport adapté (Lobicar) de Lotbinière soit délégué pour administrer le service ;

Que la municipalité de Saint-Sylvestre renouvelle l'entente précisant les modalités de la gestion du transport adapté ;

Que la municipalité de Saint-Sylvestre accepte de payer sa quote-part au coût de \$ 2.15/ habitant pour l'année 2015.

Résolution numéro 149-2014

Appui au Club 3 et 4 roues de Lotbinière

Attendu que le Club de 3 et 4 roues de Lotbinière désire modifier légèrement un accès au niveau de la route 216 (rang Beurivage); qu'une demande doit être adressée au ministère des transports du Québec; que la municipalité de Saint-Sylvestre est en accord avec les démarches que le Club de 3 et 4 roues de Lotbinière désire entreprendre auprès du ministère de transport du Québec; que la municipalité de Saint-Sylvestre a déjà donné des autorisations de circuler sur son territoire au Club de 3 et 4 roues de Lotbinière; en conséquence, il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité d'appuyer le Club de 3 et 4 roues de Lotbinière dans leurs démarches auprès du ministère des transports du Québec.

Résolution numéro 150-2014

Demande d'aide de Corporation DÉFI Saint-Sylvestre

Attendu que corporation DÉFI a tenu une soirée casino le 1er novembre 2014 au centre multifonctionnel ; qu'elle a dû demander les services de gardiens de sécurité lors de cette soirée ; que c'est une source de financement pour la fête de Noël des enfants ; qu'elle a adressé une demande d'aide à la municipalité pour la tenue de cette activité ; il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité de rembourser les gardiens de sécurité au montant de \$ 275, ainsi que la moitié de la location du centre multifonctionnel au cout de \$ 125.

Résolution numéro 151 -2014

Don à l'aide alimentaire Lotbinière

Il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité de verser un don au montant de \$ 50 à l'aide alimentaire de Lotbinière pour les paniers de Noël.

Résolution numéro 152 -2014

Don pour la fondation de L'École l'Astrale

Attendu que la Fondation de l'école l'Astrale a organisé un bingo comme activité de financement le 30 mai 2014 ; qu'elle demande le remboursement de location du centre multifonctionnel, il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité de verser un don de \$ 125 à la Fondation de l'école l'Astrale.

Résolution numéro 153 -2014

Adoption du second projet de règlement #94-2014

Modification sur le règlement de foresterie et déboisement en terre privée

Attendu qu'un second projet de règlement sur la foresterie et le déboisement en terre privé a été présenté et sans modification ; il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité d'accepter le second projet de règlement 94-2014 concernant la foresterie et le déboisement en terre privée; que nous procéderons sous peu aux modifications à notre règlement d'urbanisme.

Résolution numéro 154 -2014

Subvention d'aide à l'amélioration des routes de la municipalité

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité :

Que le conseil de Saint-Sylvestre approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 25 000 \$ sur une période de trois ans, conformément aux exigences du ministère des Transports ;

Que les secteurs visés par cette entente sont : les rangs Fermanagh, St-Frédéric, St-José, Ste-Marie Ouest ;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Rencontre des personnes et période de questions des citoyens

Des citoyens sont venus signifier l'intérêt d'avoir l'appui de la municipalité dans le dossier de la fusion des commissions scolaires.

Alain Parent a parlé du problème de déneigement ainsi que de la borne de la propriété du 807 rue Principale.

Rapport des comités

Bibliothèque : Pas eu de réunion. La bibliothèque sera fermée durant la période des fêtes.

Loisirs : Horaire patinoire et anneau même principe que les autres années.

Matières résiduelles : Ajustement avec le nouveau camion.

Centre Multifonctionnel : L'hydrologue a remis son rapport au ministère de l'environnement.

Inspecteur municipal : Pierre Croteau a débuté lundi le 1^{er} décembre.

M.R.C. : Lors de la rencontre du 26 novembre à St-Patrice, beaucoup de parents étaient présents pour demander l'appui de la MRC dans le dossier des fusions des commissions scolaires.

Corporation DÉFI : Fête des enfants le 14 décembre.

Comité éolien : C'est 54 sites ont été déposés par 10 compagnies différentes pour plus de 6000 MW.

Pompiers : Gilles Chabot est venu nous parler de ces démarches pour commander des casques neuf pour les pompiers Le coût se situe autour de \$ 700/casque.

Salon des jeunes : Les jeunes participeront à la guignolée des Lions le 6 décembre prochain.

Développement local : Rapport des biologistes sous peu pour le futur site de développement résidentiel. On rencontre la firme WSP mercredi le 3 décembre pour les plans des travaux sur la rue Principale.

Mada : Le tout se finalisera en janvier 2015.

Résolution numéro 155-2014

Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Raynald Champagne appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 4828 à 4878 inclusivement tel que présentés dans le rapport.

Varia : Pont couvert dans le rang St-André, on fera des démarches pour avoir un aperçu du coût pour une étude.

Levée de l'assemblée est faite à 21 heures 35 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 12 janvier 2015.

Maire

Secrétaire-trésorière

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Maire